VILLABIÉCHOIN

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VILABÉ















2 restaurants à votre service

















McDonald's Villabé Zone Cale Ouvert 7j/7 de 9h à minuit

McDonald's Aire de Villabé Ouvert 71/7 de 8h à minuit







Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière









ESTIMATION GRATUITE

www.estelle.pelletier.cif-immo.com



Votre contrôle technique à Villabé



www.autovision-villabe.fr

Vous pouvez également prendre RDV au 01 60 86 54 76 28, Av. des courtes épluches - 91100 VIIIabé face à Carrefour & Lidi

O & SOMMAIRE

Mes chères concitoyennes, Mes chers concitoyens,

Karl DIRAT Maire de Villabé Vice-président de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart



Une rentrée scolaire sans incident!

A quelques jours des vacances estivales, après avoir réuni tous les acteurs concernés, obtenu l'accord du Directeur Académique de l'éducation nationale et l'avoir voté en conseil municipal, nous avons pu dès la rentrée de septembre revenir à la semaine de 4 jours. Les nouveaux rythmes scolaires qui nous avaient été imposés et que nous avions appliqués en septembre 2015, ont été rejetés par la très grande majorité des parents d'élèves et des enseignants. Les équipes se sont ainsi organisées en un temps record pour accueillir au mieux les enfants dans nos écoles et structures périscolaires.

Tout au long de l'été, les sorties et activités du centre de loisirs et de notre service jeunesse ont été un véritable succès. De nombreux travaux ont aussi pu être réalisés soit en régie par nos personnels communaux soit grâce aux nombreuses entreprises qui travaillent à l'embellissement ou à la sécurisation de notre commune.

Depuis 2014, nous gérons notre commune, sans augmenter les impôts, sans emprunter, le désendettement est donc engagé.

Je ne peux cependant accepter un projet d'exonération de Taxe d'Habitation qui serait insuffisamment compensé par l'État, qui pourrait s'apparenter à une mise sous tutelle budgétaire de notre commune et qui risque d'anéantir tous les efforts que nous avons entrepris.

Comme chacun d'entre nous, notre collectivité a en effet besoin de sérénité et aussi de stabilité financière, en particulier après la création de Grand Paris Sud où nous mettons désormais en œuvre un projet de territoire fondé sur l'amélioration des transports, le développement économique, l'emploi et la formation.

Enfin, de nouveaux commerces s'implantent sur Villabé, signe de sa vitalité économique : un hôtel ACE, un mini centre commercial des métiers de bouches, un restaurant Burger King et nous venons d'inaugurer un marché en plein-air hebdomadaire.

Plus de 200 emplois seront donc créés!

C'est une superbe opportunité pour notre ville que je dois souligner ici.

Je vous donne rendez-vous à l'occasion de l'inauguration de notre nouveau parking gratuit face à l'église, le samedi 18 novembre 2017 à 11h.

Karl DIRAT Villabé, le 16 octobre 2017

Tres cordialeme

VIVRF

Pages 4 à 7 • 9 • 13 à 15

Page 28

DÉCOUVRIR

GÉRER

Page 8

Pages 20 à 27 • 32

SE DIVERTIR

Pages 10 à 12

Pages 30 à 31

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pages 16 à 19

Pages 32 à 33

Retour en images





































Retouren images







































Le développement économique de Villabé



Depuis le 1^{er} octobre, un marché s'installe chaque dimanche matin au cœur de notre ville, place Roland-Vincent.

Vous pouvez désormais remplir votre panier grâce à la présence d'un poissonnier, d'un fromager, d'un marchand de fruits et légumes, d'un rôtisseur, d'un fleuriste, en n'oubliant pas de rendre visite à notre boulanger-pâtissier et à notre épicier qui reste ouvert 7j/7.

Ce marché, nous l'avons voulu parce que nous pensons que le commerce de proximité a sa place à Villabé!

Nous espérons donc qu'il deviendra pour beaucoup d'entre nous un véritable rituel dominical!

Votre municipalité est, par ailleurs, heureuse de vous annoncer le début du chantier qui permettra l'installation en bordure d'autoroute A6 d'un hôtel ACE et d'un mini-marché couvert. Ce mini-marché de proximité permettra de nouvelles offres commerciales avec :

- Une boulangerie/pâtisserie grâce à la Maison Delaroche (qui nous régale déjà en centre-ville avec le Fournil de Villabé)
- Une boucherie/rôtisserie
- Un supermarché bio : La Vie Claire
- Un fleuriste: Monceau Fleurs
- Un marchand de fruits et légumes
- Une crèche privée : Matin Câlin

Cette dynamique nouvelle qui s'installe devrait contribuer au développement économique indispensable à notre commune et à Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart.

Prochainement : un mini-marché couvert et un hôtel à Villabé

Règlement Local de Publicité (R.L.P)

La commune de Villabé mène actuellement une réflexion sur la publicité extérieure dans une optique de protection du cadre de vie. Lors du conseil municipal du 11 mars 2016, celui-ci a délibéré afin de lancer l'élaboration du règlement local de publicité (RLP) sur Villabé.

L'objectif de ce projet est de mettre en cohérence le territoire avec la règlementation existante en matière de publicité extérieure (publicités, préenseignes et enseignes) afin d'améliorer l'image du territoire et la qualité de certains paysages.

Le R.L.P est l'unique document règlementaire qui régit les publicités, les enseignes et les préenseignes. Il permet à la commune :

- d'instruire les demandes relatives à l'affichage extérieur
- d'exercer le pouvoir de police relatif à l'affichage extérieur
- de protéger le cadre de vie :
- en valorisant le patrimoine architectural et naturel
- en renforçant l'attractivité et le dynamisme des zones d'activités
- d'améliorer l'image du territoire (centre-ville, entrées de ville...)

Le code de l'environnement n'est pas un rempart aux dérives et pollutions visuelles, ce que le RLP permet de limiter. Un diagnostic des publicités, enseignes et préenseignes présentes localement a été réalisé en 2016. La rédaction du RLP est actuellement en cours. Dans le cadre de ce projet, durant la phase de concertation, le projet a été mis à disposition du public du 18 septembre jusqu'au 18 octobre 2017 sur le site internet de la ville : villabe.fr et en mairie aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Afin de recueillir les avis, un registre a été mis à disposition à l'accueil de la mairie ainsi qu'une adresse mail : louviot@mairie-villabe.fr

Une réunion publique s'est tenue le 2 octobre dernier à la salle Roger Duboz, le bureau d'étude a présenté le contexte local, les différents types de dispositifs, dont ceux en infractions et les règles retenues par la commune en matière de publicité et d'enseignes. De nombreuses remarques et questions ont été formulées sur la problématique publicitaire.





Pour rester encore un peu en vacances, voici esquissé un tableau coloré des activités pratiquées cet été au Centre de Loisirs « les Copains d'Abord » par nos petits villabéens qui furent, en moyenne, 15 maternelles et 15 à 20 élémentaires à profiter des surprises concoctées autour de thèmes variés par leurs animateurs.

Ainsi, s'appuyant sur de belles et réjouissantes sorties, furent explorés les univers suivants: les animaux imaainaires (sortie au Parc de Thoiry), les mondes sous-marin (2 sorties aux bases de loisirs de Buthiers et Vaires) ; des stages d'initiation au Street-Art, les Vikinas (2 sorties au Parc Astérix), jeux et création, le Moyen-Age (illustré par une magnifique journée à Provins), les animaux du monde (presque tous rencontrés au zoo de Vincennes), rêves et imaginaire (devenus réalité au Royaume des enfants). Sans compter les nombreuses sorties locales, non moins riches en découvertes et joies (piscine, cinéma, poney, promenades, détente...).

Mais, il a bien fallu retrouver le chemin de l'école en septembre...

Le texte de Loi promulgué pour cette rentrée 2017 offre aux municipalités la possibilité de rétablir le rythme scolaire sur quatre jours. Après consultation et collusion des avis de l'Inspection Académique, des parents d'élèves, des services municipaux et décision de monsieur le Maire, cette mesure a été mise

en place dès cette rentrée scolaire dans nos deux groupes scolaires.

L'entente et l'organisation entre les différents intervenants a été le gage de la réussite de ce changement. Les services municipaux ont proposé, par ailleurs un dispositif exceptionnel d'accueil tout au long du mois de septembre pour permettre aux familles qui n'auraient pas pu s'organiser à temps, de s'adapter au nouveau rythme scolaire. Le constat est très positif et semble donner satisfaction à l'ensemble de la communauté scolaire.

Ce fut donc une rentrée sereine dans nos deux groupes scolaires qui comptent un effectif constant de 729 élèves répartis dans leurs 27 classes (maternelles et élémentaires).

Notre collège, suite à la décision du conseil départemental de modifier la carte scolaire, n'accueillera progressivement plus les élèves du Coudray-Montceaux (désormais scolarisés à Champcueil). Les élèves avant débuté leur scolarité à Villabé la termineront tout de même dans ce collège. Ceci impliquant la disparition par paliers, mais dès cette année, de 3 classes de 6ème. De ce fait, les 3 classes de 6ème restantes sont très chargées (jusqu'à 30 élèves) rendant impossibles de nouvelles inscriptions dans ce niveau à Rosa Parks.

La Mairie reste présente aux côtés des enseignants, des parents et a participé le 30 septembre dernier à une réunion au conseil départemental portant sur une modification programmée de la carte scolaire. Nous vous tiendrons informés des suites données après une nouvelle réunion qui doit se tenir le 16 octobre avec tous les acteurs concernés. Sachant aue le décideur en la matière reste le conseil départemental en charge des collèges, Monsieur le Maire a transmis un courrier au Président du Conseil Départemental en affirmant son souhait de voir les enfants du Coudray-Montceaux et d'Echarcon rejoindre notre collège.

La traditionnelle distribution des dictionnaires à tous les élèves de CE1 par Monsieur le Maire a eu lieu le vendredi 29 septembre dans une joyeuse ambiance qui présage résolument de la curiosité et de l'envie d'apprendre de nos petits villabéens.

Petits villabéens, pourtant déjà prêts à devenir citoyens, puisque se préparent dans les écoles les élections de délégués de classe et que 13 d'entre eux ont été élus officiellement Conseillers au Conseil Municipal des Enfants.





Comme chaque année, la commune a profité de la période estivale pour réaliser quelques travaux et réfections des équipements et bâtiments municipaux afin de gêner le moins possible les usagers.

Le budget alloué à ce poste de dépenses est conséquent mais il est indispensable pour la sécurité et le bien-être de nos jeunes villabéens.



GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURÈS

Installation d'un visiophone : 500 € Changement des rideaux : 2 976 € Achat de nouveaux mobiliers : 4 800 €

Changement des jeux extérieurs : 37 630 €

Installation nouvelle cuisine (meubles uniquement): 700 €
Installation d'une protection anti jet de pierres: 8 394 €
MONTANT TOTAL DES DÉPENSES: 55 000 €

GROUPE SCOLAIRE ARIANE

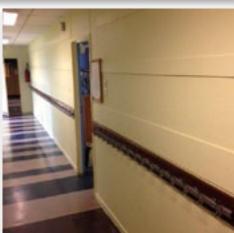
Rénovation de la cour de l'école maternelle : 71 880 € Changement des jeux extérieurs : 28 180 € Changement des bancs : 2 350 € Changement des jeux extérieurs : 1 724 €

MONTANT TOTAL DES DÉPENSES : 104 134 €











Patrick LEROY





Une fin de travaux prévue pour début novembre

Les travaux de l'avenue du 8 mai 1945 engagés par l'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart se poursuivent et devraient être terminés dans les temps prévus par le calendrier.

Après le réaménagement complet de la place du Pâtis,

du parvis de la mairie, de la création de places de parking, de l'enfouissement des réseaux, les travaux se terminent sur la dernière portion de l'avenue du 8 mai 1945 avec la mise aux normes des trottoirs et la pose de bordures. Les finitions de la dernière phase avec la pose du mobilier de

signalisation, des arbustres et l'enrobé final mettront un terme à la réfection et à l'embellissement de notre avenue.





La détention de chiens dits « dangeureux »

Rappel sur la réglementation concernant nos amis les chiens et la détention de chiens dits « dangereux ».

Les pouvoirs de police du maire ont été étendus par la loi afin d'assurer la protection des personnes contre les chiens dangereux. Pour rappel, toute morsure d'une personne par un chien doit être déclarée en mairie. Quels sont les chiens concernés par cette législation et que doivent faire leurs propriétaires ?

Chiens concernés

Les chiens d'attaque (1ère catégorie). Il s'agit des chiens non inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère en charge de l'agriculture (le livre des origines françaises ou LOF).

Leurs caractéristiques morphologiques peuvent être assimilées aux races suivantes :

- Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier (chiens dits pitbulls);
- Mastiff (chiens dits boerbulls);
- ou Tosa.

L'acquisition, la vente ou le don de chiens de 1^{ère} catégorie est interdite. Les chiens de garde et de défense (2^{nde} catégorie). Il s'agit des races :

- Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier inscrits au LOF;
- Rottweiler inscrits au LOF;
- Tosa inscrit au LOF

Formation du maître

Une personne qui désire détenir un chien pouvant être dangereux doit suivre préalablement une formation pour obtenir une **attestation d'aptitude**. Cette attestation est nécessaire pour demander un permis de détention.

La formation d'une durée de 7h porte sur l'éducation, le comportement des chiens et la prévention des accidents.

Évaluation comportementale du chien

Les chiens de plus de 8 mois et de moins de 12 mois doivent faire l'objet d'une **évaluation comportementale par un vétérinaire.**

La stérilisation des chiens de 1ère catégorie est obligatoire. Cette obligation ne s'applique pas aux chiens de 2^{nde} catégorie.

Permis de détention

Le propriétaire doit demander un permis à la mairie de son domicile ou l'adresser par courrier. La demande se fait en remplissant le formulaire cerfa n°13996*01.

Sanctions

Le défaut de présentation par le propriétaire, à la demande des forces de l'ordre, du permis de détention est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 € et l'absence de permis est punie d'une amende pouvant aller jusqu'à 750€.

À défaut de régularisation, le chien peut être placé en fourrière, euthanasié ou confisqué.

Par ailleurs, le propriétaire risque jusqu'à 3 mois de prison et 3 750 € d'amende et l'interdiction de détenir un animal (définitivement ou temporairement).

Vous pouvez vous adresser à la Police Municipale pour toute demande de renseignement complémentaire sur cette réglementation.



Le Cirque Naturel de l'Essonne est, depuis peu, classé et sanctuarisé en Espace Naturel sensible. Les différentes collectivités concernées que sont le Conseil Départemental, le Grand Paris Sud, les communes de Corbeil-Essonnes, de Lisses et de Villabé proposent désormais de lui redonner vie en faisant cohabiter différents usages tels que l'agriculture professionnelle sur 52,3 ha, des jardins familiaux sur 4,3 ha, une agriculture de proximité (par le biais d'une Amap) sur 1,5 ha ou encore des espaces verts et de loisirs sur 4,6 ha.

Ce programme ambitieux débu-

tera dès 2018 par la création d'accès, de chemins de randonnée et de belvédères qui permettront une réappropriation sereine par les habitants de ce lieu d'exception.

La promenade des Aqueducs des eaux de la Vanne et du Loing

Grâce à la signature récente d'une convention de partenariat entre Eau de Paris, le Département, la Communauté d'agglomération, les Communes de Courcouronnes, Lisses et Villabé, la promenade des aqueducs s'étendra sur près de 5 km depuis l'agglomération d'Evry jusqu'à la vallée de l'Essonne. Les travaux d'aménagement ont offi-

ciellement été lancés le 30 septembre 2017 lors d'une rencontre au domaine de Montauger. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la mise à disposition de cette nouvelle « voie verte ».

Le secteur des Brettes et ses chemins appréciés des promeneurs villabéens a fait l'objet début septembre, de travaux d'entretien grâce aux services techniques de Grand Paris Sud et d'un grand nettoyage par les nombreux bénévoles de la course pédestre « la foulée des Brettes » qui s'est déroulée le 17 septembre. Un grand merci à eux.

Les travaux de la voie verte

Le lancement officiel des travaux sur les aqueducs de la Vanne et du Loing

Karl DIRAT, Maire de Villabé, Fabrice ROUZIC maireadjoint en charge du développement économique et du développement durable étaient présents aux côtés de Brigitte VERMILLET, Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge du développement durable et de l'environnement, de Célia BLAUEL adjointe au Maire de Paris, Présidente d'Eau de Paris, de Thierry LAFON Maire de Lisses et de Patrick PALUAU, adjoint au Maire de Courcouronnes pour donner le premier coup de pioche!

1 million d'euros est engagé par le département pour cette opération. La communauté d'agglomération Grand Paris Sud, Seine-Essonne-Sénart, aura à sa charge l'entretien quotidien des espaces tout au long de cette voie verte, coût évalué à environ 45000€/an pour le tronçon entre le clos de Montauger et Evry.

Cet aménagement permettra de disposer sur notre commune d'une piste cyclable et d'un chemin piétonnier de plus de 1625 m!

La réouverture du domaine de Montauger au public aura lieu le 16 décembre prochain.





Grand Paris Sud est un territoire au service de ses communes, dans le respect des engagements validés démocratiquement par chaque commune, tout particulièrement dans le domaine de l'urbanisme, du droit des sols et de l'aménagement. L'agglomération bâtit des passerelles permettant un dialogue constant et fructueux avec chacune de ses 24 communes et s'attache à construire une solidarité intercommunale.

Un territoire avant tout

Depuis sa naissance, en janvier 2016, de nombreuses décisions ont permis de donner du sens et de forger une identité à partir de consensus et d'une équipe réunie au service d'un projet et de l'intérêt général.

Grand Paris Sud s'impose comme la destination et la centralité de référence du sud francilien.

En effet, l'agglomération dispose de trois pôles urbains structurants de part et d'autre de la Seine : le centre urbain d'Evry, le Carré-Sénart et le site de l'hippodrome.

Elle possède des pépites qui la projettent dans l'avenir, tout particulièrement dans les domaines de la science, de la santé et de l'industrie (Génopole et centre hospitalier du sud francilien et filière aéronautique-aéroportuaire locale). Elle construit son identité à la fois nature et technologique.

Ces différents atouts, nécessitent une orientation mais aussi des axes stratégiques, pour réaffirmer la place du Grand Paris Sud aux côtés du Grand Paris, c'est le rôle du projet de territoire.

Véritable feuille de route de l'institution, il fixe les objectifs à atteindre et matérialise nos ambitions en actions concrètes.

Un territoire d'avenir pour tous

Territoire à forts potentiels, Grand Pa-

ris Sud concrétise et matérialise ces atouts, pour le bénéfice de ses habitants et acteurs locaux : Grand Paris Sud se fait territoire des possibles.

Pour la région et la métropole, Grand Paris Sud territoire des possibles, c'est le lieu d'émergence de réussites, qui inspirent et créent un mouvement. Pour une personne, Grand Paris Sud territoire des possibles, c'est la possibilité donnée et redonnée, tout au long de sa vie, de se réaliser, de progresser, de s'émanciper. Pour une entreprise, pour une organisation, Grand Paris Sud territoire des possibles, c'est la possibilité de se développer dans un environnement de confiance qui offre les services correspondant aux besoins, facilite les rencontres, garantie les liens et la visibilité sur la fiscalité, catalyse l'innovation autour d'une vision partagée; un territoire au service de ses acteurs locaux.

En effet, il permet de définir l'avenir de la collectivité en matière de



Fabrice ROUZIC Maire adjoint chargé des finances, du développement économique et du développement durable, Délégué de Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart



développement et de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, de politique de la ville, de politique de l'environnement et de gestion des ressources.

Ce contrat permet également d'améliorer le cadre de vie des populations.

Il permet enfin, d'élaborer un diaanostic du territoire pour délimiter ses forces et ses faiblesses, les risques et les atouts d'avenir, une définition des axes stratégiques qui permet de mettre en évidence des enjeux et des choix d'objectifs prioritaires pour valoriser les atouts et réduire les handicaps ainsi que des propositions d'action.

Un territoire de réussites

Grand Paris Sud contribue à la réussite de la métropole et de la région. En retour, Grand Paris Sud attend:

- La connexion aux réseaux de transports nationaux et internationaux (liaison Corbeil-Evry-Orly et gare TGV Sénart) et au réseau Grand Paris Express;
- l'augmentation de l'offre de formation supérieure de l'agglomération, la transformation du centre hospitalier du sud francilien en centre hospitalier universitaire;
- l'aide au développement des activités tertiaires comme source d'emploi local et condition d'attractivité. Catalyseur de réussites au service des territoires et catalyseur de réussites au service de ses habitants,

Grand Paris Sud inspire et crée des dynamiques:

- Individuelles : en (re)donnant la possibilité, tout au long de sa vie, de se réaliser, progresser et s'émanciper,
- Et collectives : en apportant un environnement (social, économique et fiscal) de confiance pour se développer; dans un contexte qui facilite et stimule les rencontres, les liens et l'innovation.
- Il se fonde sur la réappropriation collective de la planète (transition écologique, agriculture, énergie, industrie, constructions et transports responsables) et de l'humain pour une société plus fraternelle, plus apaisée et décloisonnée.

Le projet de territoire va ainsi se décliner dans 4 champs opérationnels:

- L'économie et la formation au service de la valeur du territoire et de l'emploi
- d'apprendre à tout âge
- la qualité de vie au quotidien
- des transports qui connectent et relient

Une bien belle et noble ambition pour un territoire des possibles qui souhaite également être un territoire d'audace, un territoire apprenant et un territoire à économie positive.





Tarif après prise en charge du Conseil Départemental

	Tarif collégiens non boursiers	Tarif collégiens boursiers	Tarif lycéens
Carte Imagine'R	179 €	33 €	350 €
Carte Scol'R	130€	33 €	Coût réel supporté par la famille
Carte Optile	Coût réel supporté par la famille	Coût réel supporté par la famille	Coût réel supporté par la famille

Les dossiers doivent être déposés au CCAS avant le 30 novembre 2017, munis des pièces suivantes :

- Livret de famille
- Certificat de scolarité
- Avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016
 - Attestation CAF
 - Copie de la carte de transport
- Courrier réception de la carte avec l'échéancier
 - Justificatif de domicile de de 3 mois

Le CCAS de Villabé remboursera partiellement les cartes de transport scolaire. Le remboursement est calculé à partir du coût réellement supporté par les familles en 2017, après déduction de la prise en charae du Conseil Départemental.

Le taux d'effort du CCAS se décompose en fonction du quotient familial du foyer et selon le tableau ci-dessous, une augmentation de 1% a été rajoutée par rapport à l'année dernière.

QF 2017	Taux d'effort CCAS 2017	
<440	34 %	
440 à 747	29 %	
748 à 932	24 %	
933 à 1117	19 %	
>1117	13 %	
Boursiers	Au réel	

Collecte fournitures scolaires

Le CCAS tient à remercier Carrefour de Villabé et sa galerie marchande pour nous avoir proposé d'organiser une collecte de fournitures scolaires les 6 et 9 septembre. Nous avons pu récolter des centaines de cahiers et des fournitures diverses afin d'aider nos écoliers démunis à faire une très bonne rentrée scolaire. Nous tenons à remercier tous nos généreux donateurs et les bénévoles qui ont participé à cette collecte.



Voyage en Corse

Très beau temps sur la Corse du 23 au 30 sep**tembre**, les séniors profitent de cette semaine pour visiter l'Île de Beauté, une de nos plus belles îles françaises, décontraction et plaisir des yeux au rendez-vous.



Le CCAS propose de mettre en place une action ayant pour objectif de sensibiliser les retraités aux enjeux du vieillissement sur la conduite automobile, sous forme d'une conférence hebdomadaire. suivie d'un atelier de 3 séances de 2h avec 4 axes:

· Agir et réagir efficacement au volant

- Exercices pour entraîner et stimuler certaines capacités mentales souvent sollicitées en conduite, notamment l'attention, la perception, la flexibilité mentale.

Entrainer ses capacités physiques pour une meilleure conduite

Mouvements et exercices de gymnastique douce (respiration, souplesse, assise), en particulier les épaules, la nuque, les lombaires et la colonne vertébrale.

• Savoir gérer les situations de stress au volant

- Echanges, conseils et discussions sur les situations de conduite provoquant stress et comportements dangereux, notamment sur certaines situations de route (intersections, carrefour giratoires, conduite de nuit).

• Etre au top du Code de la Route!

- Révision et rappel des règles du

Code de la Route, mais aussi l'interprétation des tout nouveaux panneaux de circulation, l'usage de médicaments, etc...

Les personnes âgées représentent 15% de la population et sont impliquées dans 20% des accidents mortels. Pour autant, dans de nombreux cas, elles ne sont pas responsables de l'accident.

Cet état de fait est représentatif de la conduite des séniors : s'ils ont en moyenne de bonnes connaissances et un bon savoir-faire, ils ont parfois, dans l'instant, une réaction inappropriée ou trop lente.

En effet, un certain nombre de capacités physiques et mentales ont tendance à s'altérer avec l'âge. Il s'agit notamment, au niveau cognitif, des capacités attentionnelles, de certaines fonctions exécutives (flexibilité mentale, mise à jour), de la mémoire de travail, ainsi qu'au niveau physique, des capacités motrices et de la souplesse des membres supérieurs (cou, épaules et lombaires).

Toutes ces capacités ont un impact sur la manière et vitesse de réaction au volant. C'est à partir de

Ateliers Brain UP: Plaidir, sécurité, sérénité au volant

> ce constat que nous avons choisi de proposer cet atelier. L'atelier s'adresse essentiellement à un public retraité, autonome et indépendant.

> L'objectif de cet atelier est également de lutter contre l'isolement et de participer au maintien de l'autonomie des personnes âgées. La voiture est, par essence, l'un des moyens les plus communs pour garder son indépendance.

L'action se compose:

- D'apports pédagogiques construits sur les fondements scientifiques de la neuropsychologie,
- D'échanges en groupes de travail visant à analyser les craintes individuelles et les difficultés rencontrées en conduite automobile,
- De modules pratiques, en lien avec plusieurs capacités (mémoire, attention, flexibilité, souplesse, gestion du stress).

Conférence le 18 janv. 2018 à 14h 1er atelier le 25 janv. 2018 à 14h 2ème atelier le 1er fév. 2018 à 14h 3^{ème} atelier le 8 fév. 2018 à 14h

Programme de La Semaine Bleue

Lundi 16 octobre: spectacle humoristique et goûter avec Monsieur Daniel RABIER à 14h à l'espace culturel La Villa.

Mardi 17 octobre : Journée parisienne visite du Musée Grévin, suivi d'un déjeuner au restaurant et l'après-midi visite de l'Opéra Garnier départ à 8H de l'espace culturel La Villa.

Mercredi 18 octobre : Rallye pédestre à travers Villabé avec l'association La Longue Marche suivi d'un goûter. Départ à 14h de l'espace culturel La Villa.

Jeudi 19 octobre : Loto à 14h à l'espace culturel La Villa animé par l'association Club d'Automne suivi d'un goûter.

Vendredi 20 octobre : soirée théâtre à la Michodière « Tant qu'il y a de l'amour » avec Marie-Anne Chazel et Patrick Chesnais départ de l'espace culturel La Villa à 17h30 retour vers minuit.

Samedi 21 octobre : Déjeuner dansant avec spectacle 12h à l'espace culturel La Villa.



Le conseil municipal des enfants est l'organe représentatif de l'ensemble des enfants de Villabé. Elus pour deux ans, ils contribuent à améliorer la vie à travers la mise en place d'actions élaborées en commissions de travail et sont également force de proposition auprès des élus adultes.

Comme eux, ils siègent en séances plénières et travaillent par groupe autour de projets validés par le conseil des enfants et celui des adultes.

Les objectifs du Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) permet de contribuer à l'éducation citoyenne des enfants par l'initiation à la démocratie et à la compréhension du fonctionnement de la commune.

Il favorise également l'expression, les

échanges entre les enfants et le dialogue entre les élus enfants et les élus adultes.

Pour nos jeunes élus, l'objectif est de créer, développer et mettre en œuvre des projets concrets autour de différentes thématiques telles que la santé, le respect, la solidarité, l'environnement, les loisirs...

De nombreux projets en perspective

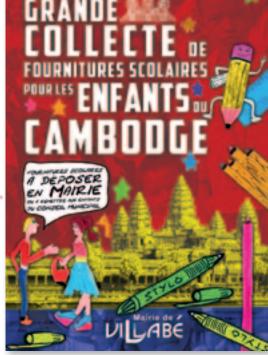
Encadrés par Nadia LIYAOUI, adjointe au maire chargée de la communication, de la citoyenneté et de la petite enfance, ils présentent, élaborent et réalisent des projets visant à améliorer la vie quotidienne des enfants à Villabé.

Les projets de nos jeunes élus ne manquent pas. En voici quelqu'un :

- Collecte de fournitures scolaires pour le Cambodge

- Création d'une vidéo de présentation du CME
- Création d'une brocante avec et pour les enfants
- Création d'une gazette écrite par les enfants pour les enfants
- Mise en place de boîtes à livres et d'un troc aux livres
- Mise en place d'un potager avec le conseil municipal des sages
- Mise en place des gestes de premiers secours pour les CM2
- Création d'une piste cyclable avec Franck PIED, Conseiller délégué à l'organisation événementielle sportive, aux circulations douces et parcours de santé.

« Que Villabé reste une ville joyeuse, qu'elle reste animée et qu'elle reste protégée! »













Bienvenue aux nouveaux élus

Investis le 12 octobre dernier dans leur fonction par Karl DIRAT, maire de Villabé, 13 nouveaux élus ont rejoint les 11 élus de l'an passé au conseil municipal des enfants.

Comme leurs prédécesseurs, ils mèneront pendant 2 ans des projets et seront les porte-paroles de tous les enfants de la commune.

Les 24 nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants





Après le forum des associations et le vide grenier, événements incontournables de la rentrée villabéenne, l'ouverture du marché place Roland-Vincent est l'autre l'élément notable de cette rentrée 2017. Il vient s'ajouter aux nombreuses manifestations qui participent au dynamisme et à l'animation de notre commune proposées par le service événements.

SEPTEMBRE

Forum des associations

Le forum des associations est l'occasion, chaque année en septembre, au moment de la reprise des activités, de découvrir la diversité des offres associatives, dans les domaines aussi divers que le sport, la culture, les loisirs, la solidarité... Et prendre connaissance des activités existantes à Villabé, s'y inscrire, rencontrer les responsables, visionner des diaporamas...

Pour toutes les personnes qui n'auraient pas pu se rendre à cette journée informative du 9 septembre dernier, vous pouvez retrouver toutes les coordonnées des associations villabéennes dans le guide municipal 2017/2018 ou sur le site internet www.villabe.fr

Vide grenier d'automne

Dimanche 24 septembre dernier, près de cent exposants se sont retrouvés sur le parking de l'espace culturel La Villa entre 6h et 8h pour participer à cet événement devenu un moment incontournable des animations de notre commune. Le vide grenier est l'occasion pour chacun de vider ses placards et/ou de faire de bonnes affaires.

Grâce à une météo ensoleillée, de nombreux visiteurs se sont croisés tout au long de la journée. Le prochain vide grenier aura lieu le 7 avril 2018 dans le cœur du village.

OCTOBRE

Marché

Tant attendu et réclamé par de nombreux villabéens, le marché inauguré le 1^{er} octobre dernier par Karl Dirat, Le maire de Villabé, et par Marie Guéant-Sidorko, adjointe au maire, a rencontré un très vif succès. Chaque dimanche, place Roland-Vincent de 8h à 13h vous pourrez retrouver cinq commerçants qui vous proposent des produits de qualité.





Si vous souhaitez commander vos produits à l'avance, voici les coordonnées de chacun :

GEM LES FROMAGES (fromager)
Géraldine GARCIA
06.63.40.04.45

SAM FLEURS (fleuriste)
Sandrine et Mario MUSILLO
06.15.06.83.21

DUBOIS A LA BRAISE (rôtisseur) Stéphane DUBOIS 06.30.52.20.89

LA MARÉE LISSES (poissonnier) Thomas MOLERE 06.81.48.93.75

LE JARDIN de SAB (primeur) Déborah et julien FORESTIER 06.20.52.01.42

DÉCEMBRE

Marché de Noël

Les 9 et 10 décembre prochain, la féérie de Noël s'installera à l'espace culturel La Villa!

Au menu: animations, découvertes et moments de partage en famille ou entre amis.

Pour trouver des cadeaux, boire un verre de vin chaud (avec modération), manger une bonne tartiflette ou une crêpe bien chaude, le marché de Noël est l'endroit idéal pour se mettre dans l'ambiance des fêtes de fin d'année. Comme chaque année, les associations de parents d'élèves de nos deux groupes scolaires seront présents pour récolter des fonds pour les caisses des écoles.

Ce week-end est aussi l'occasion de se rassembler autour de la recherche génétique avec le Téléthon dont les activités débuteront à l'espace culturel La Villa, dès le samedi 2 décembre à 20h30 avec une soirée café-théâtre (chant et musique, conte et théâtre...) organisée par l'association A Tout Vent, puis le dimanche 3 décembre, à partir de 14h, un après-midi Loto. Ces deux événements sont organisés au profit du Téléthon.

Noël approche!

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité organise un concours d'illuminations et de décorations de Noël ouvert à tous les villabéens.

Placé sous le signe de la convivialité, de la bonne humeur et de l'esprit de fête, le concours se veut un rouage vers l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie de notre commune

Pour participer, rien de plus simple : téléchargez et imprimez le coupon réponse disponible sur le site internet et complétez-le en indiquant votre nom, prénom, adresse et venez le déposer à l'accueil de la

mairie entre le 1er et le 15 décembre. Les candidats seront notés par des jurés qui passeront à votre domicile dans la semaine du 18 décembre entre 18h et 19h. De nombreux lots sont à gagner... Inscrivez-vous vite et faites briller notre ville de mille feux!

Pour plus de renseignements contactez le service Événements

au 01 69 11 24 76.

Les événements 2018 : bloquez vos agendas!

Samedi 10 mars 2018 SOIREE DANSANTE « JUST DANCE »

Après l'énorme succès rencontré lors des soirées dansante « disco et année 80 » et pour faire suite aux nombreuses demandes de réitérer chaque année ce type d'animation, le service événement vous propose en 2018 de chauffer le dance floor de l'espace culturel La Villa avec en début de soirée une gigantesque partie du célèbre jeu vidéo « Just Dance ».

Du 25 au 27 mai 2018 VILLABÉ EN FÊTE

Après une consultation auprès des associations et des écoles, le thème retenu pour cette nouvelle édition de Villabé en Fête est le cirque.

Acrobates, clowns, jongleurs, magiciens amateurs... préparez-vous à partager cette aventure avec nous et n'hésitez pas à contacter Marie Guéant Sidorko, adjointe au maire chargée des événements et de la vie associative (marie. gueant-sidorko@mairie-villabe.fr) pour toute proposition afin d'enrichir notre programme d'animations.





Les vacances d'été sont déjà loin derrière, tout le monde a repris sa place dans les salles de cours avec des tas de choses à partager. Les vacances ont été différentes pour chacun d'entre nous.

Certains sont partis en voyage à l'étranger, tandis que d'autres ont visité la France ou sont allés rendre visite à leur famille. Les récits différents et les souvenirs s'emmêlent, mais tous restent unanimes sur un fait : « c'est bien trop court ». C'est là que nous sommes entrés en jeu avec notre programme d'activité « retour vers le passé » pour satisfaire toutes les envies.

Chaque jour de la semaine, nous sommes montés à bord de notre Deloreane afin de vous faire découvrir le monde depuis son commencement. Grâce à Marty, Doc et tous les animateurs du service jeunesse, vous avez pu faire un énorme bond dans le passé et voyager à travers les 5 grandes périodes qui ont marqué l'humanité.

Si vous étiez là au mois de juillet et août, vous êtes sûrement allés à la base de loisirs, vous avez fait des grands jeux en forêt, des pâtisseries et des activités manuelles. Vous êtes allés à la rencontre de grands lieux historiques et avez participé aux J-O antiques et modernes. Vous avez pu tester des activités inédites comme Game of Bow à Forest Arena ou Nomade Escape à Nemours.

Vous avez passé une journée dans le mythique parc Astérix et vous avez pu bronzer lors d'une magnifique journée sur la plage de Deauville en Normandie.

Certains sont partis le temps de deux mini séjours à Deauville durant lesquels ils ont pu découvrir les joies d'un super camping avec piscine et toboggans. Les apprentis campeurs sont allés visiter des endroits incontournables comme la belle ville d'Honfleur, la prestigieuse ville de Deauville ou encore les falaises d'Etretat.













Après des vacances d'été au top, nous vous invitons à découvrir le prochain programme des vacances de la Toussaint qui aura pour thème *The New Generation*. Les générations se suivent et ne se ressemblent pas.

Pour ces prochaines vacances Nous vous avons préparé un programme comme vous n'en avez jamais vu!

Deux semaines pour vous faire voyager à travers 3 parcs d'attraction. Oui vous avez bien lu « 3 parcs d'attraction! » #incroyablemaisvrai

La première semaine nous emmènerons les 15/17 ans pendant 3 jours à la découverte de la belle ville de Strasbourg avant d'aller passer une grosse journée à Europa Park en Allemagne.

La 2^{eme} semaine c'est au tour des 11/14 ans de partir en direction du Futuroscope. Pendant 2 jours, nos jeunes pourront tester toutes les attractions du parc et ses dernières technologies.

Nous partirons également au parc Walibi en Belgique pour passer une journée terrifiante dans un parc qui sera, pour Halloween, envahi par des zombies et monstres en tout genre.

Tout au long des 2 semaines vous aurez l'occasion de participer à des sorties et activités inédites comme faire de la cuisine moléculaire ou résoudre l'énigme d'un nouvel Escape Game, et participer

au grand tournoi « mdk poker tour ».

Sans oublier bien sur les grands classiques Koezio, Cosmic Laser, karting, jeu du bombardier et encore pleins d'autres que nous vous invitons à découvrir sur notre programme *infojeunes*. Vous pouvez nous suivre sur notre Facebook MDK espace jeunes Villabé ou notre snapchat

Mdk_villabe. Vous vivrez nos futures aventures en direct de tous ces différents endroits futuristes.

Le 31 octobre sera aux couleur s d'Halloween et le temps d'une journée vous devrez enfiler masques et costumes pour participer à notre soirée grand jeu.

Nous vous attendons toujours aussi nombreux pour partager ces supers moments que sont les vacances à la MDK!!





Immersion dans la vie des clubs sportifs de Villabé. Ce mois-ci, l'équipe du Villab'Echo reçoit Elodie GALLO, présidente de l'association AVTKD.

Villab'Echo: Vous êtes nouvellement élue présidente de l'association; parlez-nous de votre parcours au sein de l'association?

Elodie GALLO: Je me suis inscrite au club avec mes trois enfants en 2014. L'ambiance conviviale m'a très vite donné envie de m'investir dans ce dernier. Durant cette première année, j'ai passé mon diplôme d'assistant club (DAC) afin d'aider l'enseignant principal Willy Fournier et juste après j'ai obtenu ma ceinture noire.

Au cours de la saison suivante j'ai obtenu mon diplôme d'instructeur fédéral, ce qui m'a permis de donner des cours et à la fin de la saison 2015/2016, je suis devenue secrétaire de l'AVTKD suite à la démission du bureau de l'époque.

Puis, en juin dernier, j'ai été élue présidente de l'association suite à la démission de Willy Fournier pour des raisons administratives.

VE : Présentez-nous un peu votre association ?

E.G: Bien que l'AVTKD ait été créée en 1995 par Mr Frédéric Chaussade, venant de l'école de la vague bleue (EVB), notre club ne fait plus partie de cette dernière depuis environ 10 ans. Notre association est indépendante et autonome. Depuis notre club n'a eu de cesse

de se développer. Nous avons ouvert différentes sections, les mini babys (3/4 ans), les babys (5/6ans) et une section body taekwondo a été créée (ouverte à tous).

Notre nombre d'adhérents étant en constante augmentation depuis quelques années, le nombre d'heures de cours a été également revu à la hausse, avec 3 heures de cours en plus par semaine.

Nous avons organisé l'année dernière les championnats de l'Essonne combat. Les médailles et les titres sont de plus en plus nombreux.

VE: A quel type de public votre association s'adresse t-elle?

E.G: Notre association s'adresse à tous à partir de 3 ans, pour les hommes que pour les femmes, pour la pratique loisir, compétition et le bien être de chacun.

VE : Quelles sont les différentes disciplines du taekwondo et quelles sont celles pratiquées à Villabé?

E.G: Le Taekwondo (la voie des pieds et des poings) est un art martial coréen avec de nombreuses facettes et très complet. Il y a bien sûr le combat (kiorugi), les poomsés (traditionnel, compétition, freestyle), les hanbonkiorugi (un pas combat), les hoshinsool (la self défense) et les kiokpas (technique de casse).

Il y a aussi le body taekwondo, un cocktail de fitness et de mouve-

ment de taekwondo sur fond de musique.

L'AVTKD met un point d'honneur à faire connaître et à pratiquer toutes ces facettes du Taekwondo afin que chaque pratiquant trouve sa place et prenne plaisir à pratiquer cet art martial.

VE: L'AVTKD récolte des moissons de médailles depuis plusieurs saisons, quel est votre secret?

E.G: C'est vrai et nous sommes heureux et fiers de voir depuis quelques saisons beaucoup d'élèves obtenir des médailles et des titres. Nous avons parmi nos élèves et anciens, un champion de France combat en 2014, de nombreux champions d'Essonne et d'Ile de France en combat.

Rien que la saison précédente,





nous comptions parmi nos élèves, un champion de l'Essonne combat. un vice-champion lle de France en poomsé, une vice-championne de France en poomsé freestyle et deux élèves qui ont fait partie de l'équipe lle de France poomsé.

Et nous avons également eu de nombreux médaillés aux diverses compétitions et beaucoup en or.

Tout cela est le fruit d'un long travail effectué par les élèves, à leur volonté, au dépassement de soi et à la passion qui anime nos compétiteurs.

Dans cette réussite, il y a bien sûr la qualité des enseignements fournis par les professeurs. Nous comptons à l'AVTKD, un enseignant diplômé d'état, un instructeur fédéral, un assistant club et des bénévoles toujours prêts à donner un coup de main.

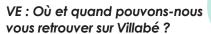
Tous ces enseignants mettent un point d'honneur à se remettre en question et à effectuer les formations nécessaires afin de pouvoir se mettre à jour et enseigner aux élèves les toutes dernières techniques de combat et de techniques poomsés.

Et on peut le confier, l'une des clés de notre réussite est la participation des adhérents et parents d'adhérents que je tiens à remercier car, grâce à leur confiance envers le club, leur participation aux différentes compétitions et leur aide, l'AVTKD est devenue l'association qu'elle est aujourd'hui.

VE : Quels sont vos projets pour cette saison?

E.G: La saison 2017/2018 ressemblera à la saison précédente mais en mieux, avec plus de titres au niveau interclubs, départemental, régional et national et nous espérons compter deux ceintures noires de plus parmi nos élèves et une 5ème Dan. En tout cas nous le souhaitons et ferons le maximum pour atteindre nos objectifs.

Et bien sûr nous participerons avec plaisir aux nombreuses manifestations organisées par la commune de Villabé.



E.G: Vous pouvez venir nous rejoindre et mouiller le dobok dans la ioie et la bonne humeur...

Pour les minis-babys (3/4 ans): Le samedi de 13h30 à 14h30 au dojo du gymnase Paul Poisson.

Pour les babys (5/6 ans): Le samedi de 14h30 à 15h30 au dojo du gymnase Paul Poisson.

Pour les enfants (7 à 14 ans) : Le jeudi de 18h à 19h au gymnase le Bras de Fer / Le samedi de 15h30 à 16h30 et de 16h30 à 17h30 (pour les gradés et compétiteurs) au dojo du gymnase Paul Poisson.

Pour les adultes : Le lundi de 20h30 à 22h au gymnase Paul Poisson dans la salle polyvalente / Le vendredi de 20h30 à 22h au dojo du gymnase Paul Poisson.

Le body taekwondo: Le mercredi de 20h30 à 22h au gymnase Paul Poisson dans la salle polyvalente.

VE: Merci Elodie pour tous ces renseignements et votre investissement au sein de l'association, ainsi qu'à toute l'équipe de l'AVTKD.

Nous vous souhaitons une bonne saison sportive. Ce sera un plaisir de pouvoir encore compter sur vous lors des évènements municipaux pour lesquels vous répondez toujours présents.



Coordonnées

AVTKD

Tél.: 07 68 27 19 97 Mail:avtkd91@gmail.com Présidente: Elodie GALLO



Association Villabéenne



La 3ème édition de la Foulée des Brettes, organisée par l'association Villabé Courir pour le Plaisir, vient de s'achever aux côtés de Maeva Hamadouche (championne du monde de boxe anglaise) et David Larose (Champion du monde de judo), marraine et parrain de l'évènement.

Comme chaque année le Village Partenaires, créé pour l'occasion sur le stade municipal où étaient regroupés les stands de tous les partenaires, a accueilli les quelques 440 participants venus se confronter à leurs défis sportifs.

Plus précisément ce sont 320 coureurs qui ont parcouru les courses de 5 km et 11,5 km, 50 marcheurs qui ont participé à la marche et marche nordique et 75 enfants qui

se sont mesurés aux obstacles de la foulée Gadouilleuse!

Nouveau parcours de cette 3^{ème} édition, **la Foulée Gadouilleuse et ses obstacles dans la boue était une activité dédiée aux enfants de 6 à 13 ans.** Les 75 petits participants étaient enthousiasmés et cette première édition est vraiment une belle réussite!

Les inscriptions, au tarif de 2 euros, ont entièrement été reversées à l'association ELA.

L'association Villabé Courir pour le Plaisir a, elle aussi, renouvelé son challenge caritatif au travers son soutien à ELA, représentée par le petit Benjamin et sa maman Gaëlle. Un chèque d'un montant de 2 200€ leur a été remis.

Côté sportif, ce sont la marraine et le parrain de cette 3ème édition - Maeva Hamadouche et David Larose - qui ont donné le coup d'envoi de la course aux côtés du Maire de Villabé, Karl Dirat. Ils ont également eu l'honneur de remettre les prix des premiers finalistes ainsi que le chèque de soutien à l'association ELA.

Nous renouvelons toutes nos félicitations à tous les participants et aux finalistes :

Parcours 5 km:

1^{er} CHARPENTIER Arnaud en 17mn43s (SM MONTROUGE)

> 2^{ème} PITOY Antoine en 17mn49s (LISSES AC)

3^{ème} LANDRIEU Jérôme en 18mn02s (DES ENERGIES)

Parcours 11,5 km:

1^{er} DESCHAMPS Lucas en 43mn14s (non licencié)

2^{ème} VAUCLIN Florian 43mn53s (non licencié)

3^{ème} LOSAT Willy en 44mn21s (LISSES AC)





Nous leur donnons rendez-vous l'an prochain, pour la 4ème édition de la Foulée des Brettes, le dimanche 16 septembre 2018.

L'association « Villabé Courir pour le Plaisir » tient à remercier tous les partenaires et bénévoles, sans qui cet événement n'aurait pas pu se

faire. Également, plus de 90 bénévoles ont œuvré pour que les participants se retrouvent autour d'un événement alliant plaisir et compétition, dans un climat chaleureux et convivial.

Leur présence et leur implication ont été précieuses et l'association

leur est reconnaissante pour tout le temps qu'ils ont consacré à l'événement.



Fabrice Krupka Franck Pied villabe.run.for.fun@gmail.com













Nouvelle saison culturelle : embarquement!

Avec la traditionnelle mais néanmoins exceptionnelle soirée d'ouverture de saison culturelle, ce vendredi 6 octobre, sous la virtuose baguette de la Compagnie ZORO-ZORA qui, avec son truculent spectacle HOMOCORDUS nous a fait voyager dans le temps, de rire en musique, nous initions une nouvelle année de spectacles, de poésie et d'émotions pour petits et grands.

Invitation au Voyage, avec ou sans bagage, pour un soir ou pour des souvenirs de toujours, le Service Culturel a imaginé pour vous un beau périple coloré.

De musique en images, de Mé-

moire en anticipation, de classique en contemporain, de casanier en sortie... en douceur ou avec passion... embarquez pour des ailleurs étonnants comme émouvants.

Avec cette volonté sans cesse renouvelée de qualité nous proposons des évènements culturels réguliers accessibles à tous puisque les billets, quand ils ne sont pas tout simplement gratuits sont presque tous fixés à 5€ pour les enfants et 7€ pour les adultes.

Nous enrichissons chaque année un peu plus nos actions auprès des écoles et du collège en leur proposant des séances dédiées aux Delphine BONIFAS Adjointe au maire chargée de la Culture et du Jumelage



scolaires, en journée où se rejouent fidèlement les spectacles du soir, assortis systématiquement de sensibilisations sous forme d'ateliers animés par les artistes des compagnies qui viennent dans les classes parler de leur métier (comédiens, circassiens, musiciens, etc...), de leurs techniques (marionnettes, jonglage, danse contemporaine,...) ou encore de leur Art.

Cette démarche amène très souvent les enfants à partager avec leurs parents ces découvertes, et, renversant ce qui pourrait être la norme... à les emmener, le soir même, au spectacle qu'ils ont vu dans la journée (le billet des enfants qui reviennent étant alors gratuit).

C'est avec une grande joie que le Service Culturel voit revenir ces petits villabéens, tout sourire et les yeux pleins d'étoiles, plus encore même après leur deuxième spectacle où ils ont pu attraper ces détails, ces images échappés la première fois, ou encore, ravis de revoir ce qui les a tant émerveillés ou fait rire aux éclats quelques heures avant!

Suivez le guide ! Retrouvez les étapes de ce grand voyage auquel nous vous invitons dans le Guide Culturel en cahier central détachable du Guide Municipal mais aussi en images et en sons sur le site internet de la Mairie.

1917: Entre mutineries et Espoirs... les Américains arrivent

1917 est une année charnière, la Russie des Tsars s'effondre, les désastreuses offensives en vies et espoirs déçus sur le Chemin des Dames génèrent des mutineries et désobéissances.

La seule lueur d'espoir est l'engagement des Etats Unis d'Amérique qui donne à cette guerre son caractère mondial mais offrant à l'enlisement de ce conflit une possibilité d'issue.

Cet engagement hautement symbolique en 1917, apporte enfin à la France et à l'Angleterre l'Espoir, qui s'amenuisait alors, et aura un

impact fort sur une population épuisée par l'effort de Guerre.

Après l'entrée en Guerre en 2014, puis La guerre s'installe, les Hommes s'enterrent en 2015 puis Les Hommes souffrent et meurent en 2016, cette nouvelle exposition, inscrite dans un cycle de 4 ans, mettra en exergue l'engagement des U.S.A dans ce conflit.

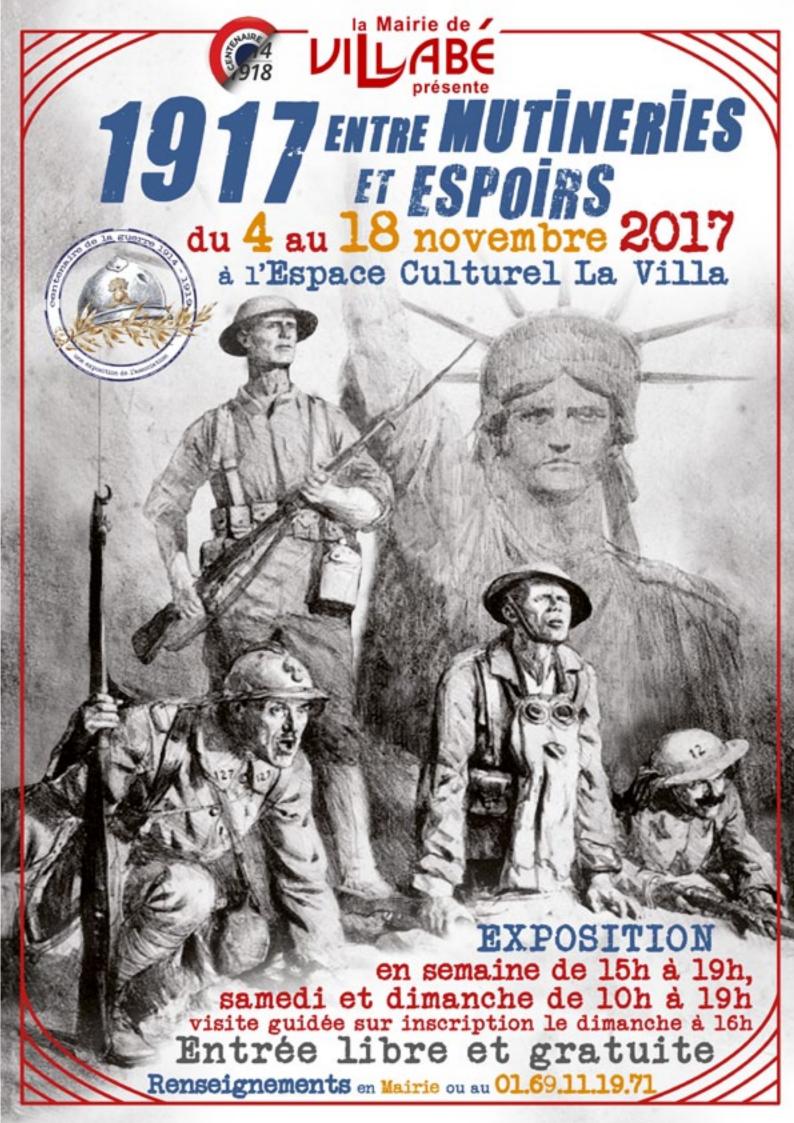
Cette exposition porte aussi un nouveau regard sur les souffrances de notre pays et le martyre de ses soldats à Craonne, sur le Chemin des Dames, devenu symbole d'un désastre humain et militaire.

Veillée des poilus (buffet campagnard), Spectacle **Quand la musique raconte la Grande Guerre** le mercredi 15 novembre à 20h. Réservation indispensable auprès du Service Culturel.

Exposition du 4 au 18 nov. 2017 ouverte tous les jours de 15h à 19h en semaine et de 10h à 19h les samedis et dimanches.

Entrée libre et gratuite Visites guidées les dimanches à 16h

sur rendez-vous auprès du Service Culturel de la Mairie



Relais ASTR'AMRAM, changements d'horaires

Le relais d'assistantes maternelles, situé à la maison de l'enfance, 6 rue Orion, est ouvert au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h30. Les matinées étant réservées aux ateliers avec les assistantes maternelles de la commune.

Afin de permettre l'accueil des jeunes parents ou futurs parents, le relais Astr'AmRam reste ouvert le jeudi des semaines impaires jusqu'à 20h sur rendez-vous.

Pour toutes informations complémentaires, contactez Sandrine Martroux, animatrice responsable du relais d'assistantes maternelles au 01 64 97 59 22 ou par mail à relais.assistantes.maternelles@mairie-villabe.fr





Prix du jeune écrivain et du jeune illistrateur

Villabé s'associe au concours du Prix du Jeune Ecrivain et du Jeune Illustrateur en Essonne, édition 2016/2017. La date limite de participation est fixée au 15 novembre 2017, minuit. Ce concours d'écriture ouvert à tous les jeunes essonniens âgés de 8 à 18 ans, a pour thème cette année : Construire la paix dans mon quartier.

O vos ordinateurs ou à vos plumes!

Co-voiturage: Le saviez-vous?

L'amélioration des déplacements dans notre région doit aussi passer par des solutions innovantes.



Votre municipalité qui est engagée dans le développement durable, travaille avec la SNCF afin de proposer des actions alternatives. Ainsi, des places de stationnement réservées au co-voiturage ont été positionnées devant notre gare.

Alors partageons nos déplacements!

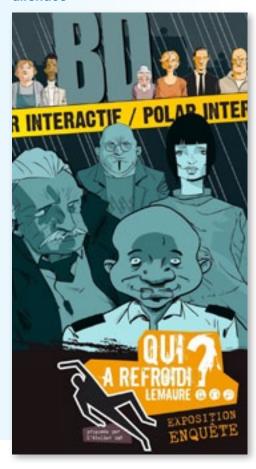
Réseau des Médiathèques, Polars en Seine d'octobre à décembre 2017 : Une thématique attendue

Parmi les nombreuses animations que vous propose le réseau des médiathèques dans le cadre de « Polar en Seine », nous vous invitons à pousser les portes de la médiathèque Alain Ramey, du 3 au 24 octobre, pour découvrir l'exposition **Qui a refroidi Lemaure ?**

Ce matin-là, au 26 rue Dampierre, un jeune homme est retrouvé défenestré. Parmi les cinq occupants de l'immeuble, de la concierge à la petite vieille, du couple parfait au voisin de palier, personne n'a rien vu. Suicide, meurtre, que s'est-il passé ?

Séraphin Limier, légende de la PJ, vous engage comme inspecteur stagiaire. Muni d'une tablette interactive, venez arpenter les lieux de l'intrigue, collecter les indices, interroger les témoins... Nul doute qu'à l'issue de cette enquête vous tiendrez le coupable!

Pour découvrir tout le programme du salon polar, du réseau des médiathèques, rendez-vous sur https://sortir.grandparissud.fr/actualites/polar-en-seine-une-thematiqueattendue





Energie Positive, Un engagement en matière de transition écologique!

Le défi des **Familles à énergie positive** redémarre de décembre 2017 à mai 2018. Le principe : des familles volontaires s'efforcent de réduire de 8% au moins leur facture énergétique, grâce à des gestes simples : baisser la température, s'équiper d'ampoules basse consommation, éteindre les appareils en veille, etc...

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 31 octobre prochain. Les participants seront accompagnés tout au long du défi par le Conseiller Info Energie de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat Sud Parisienne et par le « capitaine » désigné au sein de chaque équipe de 5 à 7 familles.

Constituez votre équipe (famille, amis, voisins, collègues...). Seuls impératifs : habiter Grand Paris Sud et disposer de compteurs individuels.

Inscription: envoyez un mail à transition.ecologique@grandparissud.fr ou au téléphonez au 01 64 13 19 44.

Echangez entre vous et participez aux 3 évènements organisés par l'agglo Grand Paris Sud pendant le défi. Relevez vos consommations d'énergie... et admirez vos progrès!

Enregistrement des PACS en Mairie

À compter du 1er novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS) sera transféré à l'officier d'état civil de la commune dans laquelle les partenaires de PACS fixent leur résidence commune qui enregistrera la convention de PACS et procèdera à sa modification et à sa dissolution. (loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIe siècle).

En attendant le transfert de cette compétence du greffier du tribunal d'instance aux mairies, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent continuer à s'adresser : soit au tribunal d'instance compétent (lieu de leur résidence commune); soit à un notaire.

Qui peut se pacser?

Le pacte civil de solidarité (PACS) est un contrat conclu entre deux personnes physiques, majeures, de sexe différent ou de même sexe. Elles s'engagent à une vie commune ainsi qu'à une aide matérielle

Hipréone Spa Home Institut de Beauté

Diplômée et forte de ses 23 ans d'expérience, Christelle vous accueille dans son institut de beauté situé à Villabé. C'est dans un espace convivial et chaleureux que vous pourrez vous détendre et découvrir de nombreux soins du visage et de corps (massage relaxant, cellu-m6, spa-jet cocon poly sensoriel, épilations, beauté des mains et des pieds, pose d'ongles et décorations nail art) et beaucoup d'autres prestations. Vous trouverez aussi de nombreux

et une assistance réciproques.

Un Pacs ne peut pas être conclu:
- entre ascendant et descendant
en ligne directe, entre alliés en ligne
directe (belle-mère et gendre,
beau-père et bru, etc...) et entre
collatéraux jusqu'au troisième degré inclus (frères et sœurs, oncles et
nièces, etc...);

 si l'une des deux personnes est déjà mariée ou déjà engagée par un Pacs.

Un Pacs peut être conclu par une personne sous curatelle ou tutelle sous certaines conditions.

Pour connaître les modalités de prise de rendez-vous et d'enregistrement des PACS à la mairie, merci de contacter le service État civil au 01 69 11 19 75.



produits cosmétiques à base d'extraits de plantes pour prolonger à la maison les bienfaits reçus dans votre centre esthétique.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 19h et le samedi de 10h à 15h sur rendez-vous.

Adresse: 13 bis rue Claude
Mouchel - 91100 Villabé
Tél: 01 60 88 91 86
Parking dans la cour ou
av. de la Vieille Côte
Facebook: Hipréone

www.institut-de-beaute-hipreone.fr

Prenez du temps pour vous!



Dates à retenir

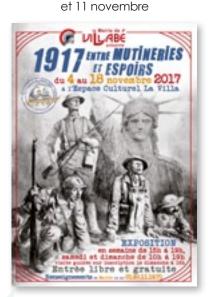
Les 27 et 28 octobre 2017

Bourse aux vêtements Maison des associations Organisée par l'association des familles de Villabé

Du 4 au 18 novembre 2017

Exposition « les alliés » Espace culturel la Villa

Entrée libre De 13h à 19h du lundi au vendredi De 10h à 19h les samedis, dimanches



Samedi 11 novembre 2017 • 10h30

Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918 Mairie de Villabé

Samedi 11 novembre 2017 • 14h

Après-midi jeux et activités manuelles Espace jeunesse

Organisé par l'association des familles de Villabé

Dimanche 12 novembre 2017 • 14h30

Gala de catch **Gymnase Paul Poisson**

Organisé par Catch Essonne

Mercredi 15 novembre 2017 • 20h

Concert/Veillée des poilus : Quand la musique raconte la Grande Guerre, Espace culturel La Villa

Spectacle tout public, à partir de 10 ans, suivi d'une **veillée des poilus** Tarifs: Adulte: 7 € / Enfant (- de 16 ans): 5 € - Réservation indispensable avant le 12 novembre 2017

Jeudi 16 novembre 2017 • 18h30

Beaujolais nouveau Salle Roger Duboz

Organisé par le club d'automne

Samedi 18 novembre 2017 • 11h

Inauguration du parkina de l'Ealise Rue Gabriel Péri

Vendredi 24 novembre 2017 • 20h

Contes et musique : Vaki Kosovar, Espace culturel La Villa

Spectacle tout public à partir de 9 ans Tarifs: Adulte: 7 € / Enfant (- de 16 ans):5 € - Réservation conseillée

Samedi 25 novembre 2017

Voyage avec le musée du Quai Branly: contes et musique du monde, Espace culturel La Villa à 14h, 15h30 et 17h - Spectacles tout public à partir de 5 ans.

A 10h30, séance pour les tout-petits à la Médiathèque Alain Ramey par la conteuse Nathalie Le Boucher. Entrée libre - Réservation conseillée

Evènements associatifs

Evènements communaux

Samedi 2 décembre 2017 • 20h

Soirée Café-Théâtre Espace culturel La Villa

Proposée par l'association A Tout Vent au profit du Téléthon

Dimanche 3 décembre 2017 • 14h

Loto

Espace culturel La Villa

Proposée par l'association A Tout Vent au profit du Téléthon

Vendredi 8 décembre 2017 • 18h Téléthon

Gymnase Paul Poisson

Les 9 et 10 décembre 2017

Marché de Noël Espace culturel La Villa

Samedi : de 10h à 20h Dimanche: de 10h à 18h

Jeudi 14 décembre 2017 • 20h

Concert classique: Yves Henry 1839-1846 les étés de Chopin à Nohant, Espace culturel La Villa Tarif: 5€ - Réservation conseillée

Mercredi 17 janvier 2018 • 14h

Spectacle inter génération sur le thème détourné du scrabble Salle Roger Duboz

Organisé par l'association des familles de Villabé

Samedi 20 janvier 2018 • 17h30

Cérémonie des vœux du maire Espace culturel La Villa

Les 26 et 27 janvier 2018 • 19h30

Concert du nouvel an Espace culturel La Villa

Organisée par l'amicale de Villabé

Groupes politiques



Villabé doit faire le choix du pragmatisme alors même qu'une part importante des ressources des col-

lectivités locales est amputée chaque année en raison de la réduction des dotations de l'Etat. La collectivité est en effet un acteur clé de la croissance locale, son investissement doit concourir à la poursuite du développement économique. Elle se doit dans le même temps de lutter pour la pérennisation d'un service public de qualité en faveur des Villabéens.

Afin d'atteindre ces objectifs ambitieux dans un contexte incertain, il est primordial de mettre en œuvre dès à présent une politique budgétaire innovante et rigoureuse. Nous sommes face à des incertitudes institutionnelles profondes mais la capacité d'adaptation permanente est l'une des grandes forces de notre territoire.

Pour le budget 2018, Monsieur le Maire a exigé des services municipaux une économie de fonctionnement de 5%. Par ailleurs, une saine gestion de la masse salariale permettra de contenir la fiscalité communale. Quant aux investissements nécessaires à l'entretien et la modernisation de notre

Groupe politique : Agir pour Villabé

commune, ils devront être mesurés, sans aucun recours à de nouveaux emprunts bancaires pour poursuivre les travaux d'embellissement de notre commune.

S'agissant du bien vivre ensemble, de la démocratie participative, notre groupe politique majoritaire continuera à organiser les commissions thématiques qui servent de base aux délibérations du conseil municipal où les membres des groupes d'oppositions se font de plus en plus rares.

Rappelons enfin que nous devons tous faire preuve de bienveillance et agir dans le respect d'autrui (déchets, bruits, stationnement, vitesse excessive...). Nous continuerons donc à lutter sans relâche contre les incivilités et les installations illicites des gens du voyage.

Les élus du groupe politique « Agir Pour Villabé » sont en action, chacun(e) dans sa délégation, et à votre écoute au quotidien. N'hésitez pas à nous contacter en mairie pour obtenir un rendez-vous.

Excellente rentrée à tous!

Groupe politique: Pour Villabé



Une suppression de la Taxe d'Habitation qui pose problème

La proposition du Président Macron de supprimer la taxe d'habitation pour 80% des habitants conduirait à grever la fiscalité foncière perçue par le bloc communal et intercommunal

Ce ne sont pas les promesses de compenser entièrement cette baisse de recettes par de nouvelles dotations qui vont nous rassurer puisque l'État, depuis plusieurs années, n'a de cesse de les diminuer.

Cette mesure relève plus de la démagogie que de la bonne gestion des deniers publics, et surtout casse le lien entre le contribuable et l'usager où chaque habitant contribue en fonction de ses moyens aux charges communes. En privant la commune de milliers d'euros de recettes annuelles, le gouvernement réduira leur levier fiscal et ne laissera d'autre choix que de recourir à l'emprunt.

M. Baroin, Président de l'A.M.F., a rappelé son « hostilité » à la suppression de cette taxe et déclaré que faute de compensation intégrale des pertes de financements, l'AMF pourrait

aller devant le Conseil constitutionnel, invoquant «l'article 72 de la Constitution qui stipule que les collectivités territoriales exercent librement leur mandat par des conseils élus et disposent d'un pouvoir réglementaire pour l'exercice de leurs compétences».

Il a, avec les élus, demandé d'une même voix au gouvernement « de se reprendre». On était prêt à travailler sur le pacte de confiance proposé par le chef de l'Etat aux collectivités mais patatras, on apprend que l'effort à leur demander serait porté de 10 à 13 milliards d'euros et les mauvaises surprises ont continué avec le surgel de 300 millions de dotations », suivies de « l'affaire des contrats aidés qui est en train de mettre à feu la plupart des territoires ».

Notre municipalité fait-elle partie des mairies contestataires et envisage-t-elle, de compenser ce manque à gagner par une éventuelle future hausse d'impôts ?

« Pour Villabé »

Irène MAGGINI - Christian BERTAUX Cécile ROSSIGNOL - Antonio SEBASTIAN

Groupe politique : Villabé choisit le Bon Sens



Projet : création ou extension des écoles ?

La construction de futurs logements sur Villabé va engendrer une nouvelle augmentation de la population, donc plus d'enfants dans les écoles. Il faut donc revoir les capacités d'accueil.

Classe, infirmerie, salle de jeux, informatique, dortoir, sanitaire... Les besoins sont nombreux et variés dans le cadre d'une construction, d'une extension ou d'un réaménagement d'établissement scolaire. Mais l'objectif est d'accueillir les enfants dans le respect des contraintes (normes de sécurité, hygiène...).

Les communes ont divers moyens pour recevoir des élèves supplémentaires dans les écoles actuelles, comme transformer l'affectation des locaux (musique, arts plastiques, bibliothèque...) en classes. Il y a toutefois une limite à augmenter la capacité d'accueil à l'intérieur des murs des écoles Ariane et J Jaurès.

Quel que soit le projet, agrandir l'existant, ou créer un nouveau groupe scolaire, « Villabé choisit le Bon Sens » propose la mise en œuvre d'une vraie réflexion sur le maillage des écoles pour répondre aux points suivants.

- Coûts des agrandissements et de la mise aux normes de l'existant.
- Coûts d'une création, en tenant compte de l'emplacement, de la construction, du fonctionnement (chauffage, personnel, ameublement...)
- Recherche de nouvelles possibilités : classes permutables selon les effectifs entre maternelle et élémentaire, salle polyvalente à multi-usages.
- Etude à long termé, sachant que l'ouverture et la fermeture de classe sont des questions cycliques.
- Refonte de la carté scolaire.
- Organisation de l'espace restauration.

En phase d'étude, il faut être ouvert à toutes les propositions.

"Villabé choisit le Bon Sens - sans étiquette politique" est à votre écoute.

Conseillers municipaux : Isabelle WIRTH - Patrice DUBOZ Nos permanences de 10h30 à 12h - 14 octobre 2017 (Bureau 1er étage - entrée escalier côté école primaire Jean Jaurès) Nous rencontrer sur RDV lebonsenspourvillabe@yahoo.fr Site : www.le-bon-sens-pour-villabé.fr

Groupe politique : Villabé Citoyen

Dès son élection, Emmanuel Macron a décidé de proposer une dérogation concernant l'organisation des nouveaux rythmes scolaires qui a consisté à laisser le choix aux municipalités de revenir à la semaine scolaire de quatre jours. Même si on peut comprendre que l'ensemble des acteurs soient interrogatifs sur le fond de cette réforme, nous pouvons également douter de la nécessité de changer si tôt une organisation qui avait certainement besoin de temps pour faire ses preuves.

Doutant des dotations de l'état et suite à une enquête publique, qui aurait méritée d'être plus large et encore plus concertée, la municipalité de Villabé a fait le choix de ce retour dès cette rentrée.

Il s'agit maintenant d'être vigilant à l'organisation scolaire et à la déclinaison des activités périscolaires qui doivent être conçues dans le seul intérêt des enfants et de leur réussite. Le groupe « Villabé Citoyen » sera vigilant et apportera toujours une attention particulière à ce que la municipalité apporte l'ensemble des moyens nécessaires

à la réussite scolaire de nos jeunes concitoyens avec un souci d'égalité pour que l'école préserve les chances de chacun de se construire et s'engager dans un parcours de vie avec toutes les chances de son côté.

Villabé Citoyen souhaite un excellent premier trimestre à tous les jeunes élèves en particulier à ceux dont l'année représente un aboutissement avec un diplôme ou un brevet qui viendra clôturer une fin de cursus.

Villabé Citoyen sera également vigilant à ce que l'école demeure un sanctuaire au sein duquel les jeunes Villabéens soient accueillis dans les meilleures conditions possibles et aux côtés des enseignants et des parents d'élèves engagés et solidaires pour soutenir des projets innovants et qui contribueront au bien-être scolaire de l'ensemble de la communauté éducative.

Le Groupe « Villabé Citoyen » Jérémie DURAND François DOUET



Fenêtres · Volets · Portes · Stores · Portails Portes de garage · Clôtures · Automatismes...



FERMETURES LE NOC

28 rue Tamponnet - 91210 Draveil Tél : 01 69 38 41 87 · Port : 06 24 92 22 82

fermetures.lenoc@gmail.con



15 ANS D'EXPÉRIENCE et une équipe de passionnés, spécialistes du sur-mesure Votre contact sur Villabé Aurélie RELLAND 06 95 15 95 42



Lebonsensdushopping

Les boutiques

Du lundi au vendredi de 10 h à 20 h 30. Le samedi de 9 h à 20 h.

Carrefour

Du lundi au vendredi de 9h à 21h30. Le samedi de 8h30 à 21h30. www.carrefourdrive.fr



carrefour elliabe.h



1ª réseau français de mandataires en immobilier









castorama





C.Cial Villabé A6

Rue des 44 Arpents Tél.: 01 60 88 91 91

Le Dimanche de 9h à 20h

castorama.fr/villabe

Bienvenue dans la communauté des passionnés

-5%

de Bienvenue

sur tous vos achats couper valable 12 mais

Bricolez l'esprit libre

GARANTIES

- EXTENSION DE GARANTIE I on de plus

plus vous êtes récompensés

-10%

de Fidélité

d'achat cumulés cumul d'achats sons limite de temps

Profitez des meilleures opportunités

PROMOS

Rendez-vous en magasin pour obtenir une carte castorama, 9,90°/an !



Commandez sur castorama.fr. passez en magasin, c'est prêt Et c'est gratuit!



COMPANDEZ, et payer en tipes paren pas en 40 100 probes en encis.



EN MOINS DE 2 HP



C'EST PRÉT, come retter votre commonde tors la come de semañ de manchan Manque de temps ou d'envie?



CASTORAMA POSE POUR VOUS

RENDEZ-VOUS À L'ESPACE POSE

Offre valable jusqu'au 31 janvier 2018

sur l'article de votre choix

* Offre valable uniquement dans votre magasin de Villabé sur remise de ce coupon en colsse, non cumulable ovec toute LA LIVRAISON A DOMICILE OU LA LOCATION

Faites-vous livrer ou bénéficier d'un service de location de camienette Viri conflicte en respecte

Vous mest un grand?

nous avons la solution

